



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 13 janvier 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 25 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013
- 0.4 Rapport d'activités du maire du mois de décembre 2013

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour décembre 2013
- 1.2 Acceptation des déboursés de décembre 2013
- 1.3 Avis de motion et présentation du Règlement 2014-030 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus
- 1.4 Tâches des conseillers – formation des comités
- 1.5 MRC VG Budget 2014
- 1.6 Séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

- 1.7 Avis de motion Règlement 2014-031 fixant le taux de taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception pour l'exercice financier 2014
- 1.8 Paroisse Saint-Félix demande d'annuité supplémentaire
- 1.9 Dépôt du registre des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
- 1.10 Vote de confiance envers la Directrice générale – ajout séance tenante

200 Sécurité publique

- 2.1 Premiers répondants – demande
- 2.2 Certificats d'autorisation bornes sèches
- 2.3 Colloque sécurité civile et incendie
- 2.4 SSI demande d'ajout d'un nouveau pompier
- 2.5 Génératrice d'urgence : fin du contrat de service

300 Transport

- 3.1 RIAM quote-part 2014
- 3.2 MAMI offre de service
- 3.3 Enlèvement de la neige sur le Pont Avitus - ajout séance tenante

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Contrat de vidange et collecte des boues de fosses septiques
- 4.2 LouBac achat de bacs
- 4.3 Association du bassin versant du lac Blue Sea : demande de contribution 2014
- 4.4 Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau : désignation d'un représentant
- 4.5 Éco Entreprises Québec

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Carrefour action municipal et famille : nomination d'un responsable des questions familiales et des aînés
- 5.2 Suicide Détour : demande de soutien
- 5.3 Service de garderie scolaire
- 5.4 Centraide : déjeuner du maire
- 5.5 Complicité Emploi : Les bourses de la relève : demande de contribution 2014

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 CPTAQ demande d'avis de conformité de la Carrière Tremblay
- 6.2 Municipalité de Cayamant demande d'appui à leur projet de forêt de proximité
- 6.3 Comité de développement – demande et mandat
- 6.4 Demande de dérogation mineure 2013-12
- 6.5 Demande de stage en urbanisme
- 6.6 Niveau du Lac Long – demande d'indemnisation J. Devlin
- 6.7 Construction Telmosse : Litige concernant la construction de la tour d'observation du Mont Morissette



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

6.8 Association du parc régional du Mont Morissette : demande de contribution 2014

6.9 Tourisme Outaouais : guide touristique 2014

700 Loisirs et culture

7.1 Embauche préposé à la maison des jeunes

7.2 Horaire maison des jeunes

7.3 Ski de fond : achat d'une surfaceuse

7.4 Carnaval et plaisirs d'hiver : demande de contribution financière

7.5 Bibliothèque : désignation du conseiller responsable

7.6 Bibliothèque : nouvelles échelles de tarification du CRSBP

7.7 Association des amis du presbytère : demande de contribution 2014

7.8 Association des amis du Presbytère : Lettre de félicitations - ajout séance tenante

800 Correspondance

8.1 Rapport d'activité du maire

8.2 Lettre de remerciement aux membres de l'Association du Mont Morissette

8.3 Lettre de remerciement du CSSS pour contribution

8.4 Dossier CSST de l'ancienne directrice générale

8.5 MMQ annonce d'une baisse de tarification

900 Varia

9.1

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2014-01-632

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 13 janvier 2014 soit ouverte à 19 h 00.

ADOPTÉE

2014-01-633

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 13 janvier 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les ajouts suivants :

- 1.10 Vote de confiance envers la Directrice générale
- 3.3 Enlèvement de la neige sur le Pont Avitus
- 7.8 Association des amis du Presbytère : Lettre de félicitations

ADOPTÉE

2014-01-634

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2014-01-635

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2013

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que ce Conseil accueille le dépôt du rapport du maire et approuve sa publication dans l'édition du 19 décembre 2013 du journal La Gatineau.

ADOPTÉE

2014-01-636

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 49 à 52 de décembre 2013 et qui totalisent un montant de 25 516,81 \$ soient acceptés;

QUE les remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 11 274,90 \$ pour les salaires versés en décembre 2013 soient acceptées;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 090,80 \$ pour le mois de décembre 2013 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 921,07\$ pour le mois de décembre 2013 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-01-637

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés de décembre 2013 qui totalisent un montant de 103 028,60 \$ sur le journal des déboursés no 206 à 208 soient acceptés.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2014-030

Présentation par le conseiller Fernand Gagnon du projet de règlement 2014-030 relatif au remplacement du **Code d'éthique et de déontologie des élus**. Avis de motion est également donné par le conseiller Fernand Gagnon que le conseil adoptera le règlement 2014-030 lors de la séance du 3 février 2014 suite à la publication d'un avis public.

2014-01-638

TÂCHES DES CONSEILLERS – FORMATION DES COMITÉS

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

Que ce Conseil approuve les tâches et responsabilités des membres du Conseil municipal et la formation des comités suivants :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

100 Administration

Président : Pierre Normandin

Membres : Fernand Gagnon et Marc Lacroix

Fonctionnaire : Josée Parsons

- Finance/budget
- Assurance
- Code d'éthique et de déontologie des élus et des employés
- Appels d'offre et contrats – Politique de gestion contractuelle
- Informatique- publicité-communication : Michael Simard
- Ressources humaines (échelles salariales, évaluations, tolérance zéro) : Pierre Normandin

200 Sécurité publique

Président : Pierre Normandin

Membres : Fernand Gagnon et Isabelle Clément

Fonctionnaire : Éric Lacaille

- Incendie : responsable Pierre Normandin
- Police : responsable Fernand Gagnon
- Sécurité civile : responsable Fernand Gagnon

300 Transport

Président : Marc Lacroix

Membres : Christian Gauthier et Michael Simard

Fonctionnaire : Christian Michel

- Travaux publics
- Voirie
- Programmation des travaux à exécuter pour les subventions
- Déneigement
- Régie intermunicipale de l'aéroport (RIAM) : Fernand Gagnon



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

400 Hygiène du milieu / Environnement

Président : Michael Simard

Membres : Marc Lacroix, Christian Gauthier et Isabelle Clément

Fonctionnaire : Christian Michel

- Eaux usées (fosses septiques)
- Matières résiduelles (déchets, recyclage, compost, matériaux secs)
- Gestion des lacs et des cours d'eau
- Associations de lac
- Regroupement pour la protection de l'eau : Michael Simard
- Règlement de contrôle intérimaire RCI 2009-206 protection des rives et du littoral

500 Santé et Bien-être

Tous les membres du conseil

Fonctionnaire : Josée Parsons

- Politique familiale et des aînés : conseil et comité de développement
- Carrefour action municipale famille :
Responsable des questions familiales et des aînés : Laurent Fortin
- Clinique de Santé Haute-Gatineau : Marc Lacroix

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

Aménagement et Urbanisme

Président : Fernand Gagnon

Membres : Isabelle Clément et Marc Lacroix

Fonctionnaire : Christian Michel

- Schéma d'aménagement
- Règlements d'urbanisme : zonage, lotissement, construction
- Comité consultatif en urbanisme CCU (dérogations mineures) :
Fernand Gagnon substitut Christian Gauthier
- CPTAQ



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

Développement et Tourisme

Président : Pierre Normandin

Membres : Marc Lacroix et Christian Gauthier

Fonctionnaire : Josée Parsons

- Comité permanent de coordination du développement, de revitalisation et de diversification
 - Relais d'information Touristique
 - Parc régional du Mont Morissette
 - Raccordement de la piste cyclable au village
 - Ensemencement des lacs : Fernand Gagnon et Marc Lacroix
- Fonctionnaire : Christian Michel

700 Loisirs et culture

Président : Michael Simard

Membres : Pierre Normandin et Marc Lacroix

Fonctionnaire : Éric Lacaille

- Patinoire/Maison des Jeunes/Descentes de bateau : Michael Simard
- Terrains de jeux / Sentier de ski de fond : Marc Lacroix
- Bibliothèque : Fernand Gagnon
- Presbytère : Pierre Normandin
- Comité technique en loisirs : Michael Simard

À noter que le maire siège d'office sur tous les comités.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2014-031 FIXANT LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Gagnon qu'à la séance extraordinaire du 20 janvier 2014, ce Conseil adoptera le règlement non 2014-031 fixant le taux de taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception pour l'exercice financier 2014.



NOTE : Dépôt du budget 2014 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

2014-01-639

PAROISSE SAINT-FÉLIX DEMANDE D'ANNUITÉ SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a fait l'acquisition du Presbytère en 2012 au coût de 60 000 \$ payable à la Fabrique de la Paroisse Saint-Félix en douze versements annuels de 5 000 \$ et ce sans intérêts;

CONSIDÉRANT QUE le 13 décembre 2013, la Paroisse Saint-Félix a fait parvenir une copie de résolution à la municipalité demandant une annuité de 5 000\$ supplémentaire en paiement du prêt hypothécaire pour l'année 2014 dans le but de payer la réparation de la toiture de l'église effectuée à l'automne 2013;

Il est proposé par Christian Gauthier unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil approuve le paiement d'une annuité additionnelle de 5 000 \$ à la Fabrique de la Paroisse Saint-Félix de Blue Sea pour l'exercice financier 2014.

ADOPTÉE

2014-01-640

DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* exige que les élus produisent une déclaration de leurs intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection;

CONSIDÉRANT QUE le registre des dépôts des déclarations a été déposé devant le conseil lors de la présente séance par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE ce Conseil accuse réception du registre des dépôts des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux.

2014-01-641

VOTE DE CONFIANCE ENVERS LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu certains questionnements sur le déroulement de l'élection du 3 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons occupait le poste de Présidente d'élection;

Il est proposé par Christian Gauthier et résolue :

QUE ce Conseil déclare sa confiance envers la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Josée Parsons.

Le vote est demandé

Christian Gauthier : pour
Pierre Normandin : pour
Marc Lacroix : pour
Michael Simard : pour
Isabelle Clément : contre
Fernand Gagnon : pour

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'une demande des PREMIERS RÉPONDANTS en date du 2 décembre 2013.
Reporté à une séance ultérieure



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

NOTE :

Dépôt du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs pour l'installation de deux bornes sèches au Lac Long sur le chemin Lafontaine (barrage) et au Lac Dénommé sur le chemin du Lac Long.
Les travaux au Lac Long devront être effectués entre le 16 juillet et le 15 novembre 2014
Les travaux au Lac Dénommé devront être effectués entre le 16 juin et le 30 septembre 2014.

2014-01-642

COLLOQUE SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QU'Éric Lacaille le Directeur du Service de Sécurité Incendie soit autorisé à participer au Colloque en sécurité civile et incendie qui se tiendra à Québec du 17 au 19 février 2014.

ADOPTÉE

2014-01-643

SSI DEMANDE D'AJOUT D'UN NOUVEAU POMPIER

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du Service de Sécurité Incendie, Éric Lacaille a déposé une demande pour que Nicolas Lacroix-Leduc réintègre le service car il avait dû quitter la région pour poursuivre ses études à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE Nicolas a terminé ses études et qu'il habite maintenant Blue Sea en permanence;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE Nicolas Lacroix-Leduc réintègre le Service de Sécurité Incendie à titre de Pompier à compter du 13 janvier 2014 sans période de probation et qu'il soit autorisé à s'inscrire à la prochaine formation de Pompier 1 qui débutera dans la région.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

NOTE :

Génératrice d'urgence : Suite à leur dernière visite le 20 décembre 2013, Kilowatt Services Inc. de Saint-Jérôme nous avise qu'il ne renouvellera pas son contrat de service car dû au manque de personnel qualifié dans leur domaine il doit refermer son territoire.

Recherche d'un nouveau fournisseur de service.

2014-01-644

RIAM QUOTE-PART 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le paiement de la quote-part 2014 de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) au montant de 10 100 \$.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'une lettre des entreprises MA-MI qui offre un nouveau service : Un broyeur forestier adaptable sur leur pelle mécanique.

2014-01-645

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE PONT AVITUS – AJOUT SÉANCE TENANTE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite faire pousser la neige qui se trouve sur le Pont Avitus sur le terrain situé du côté nord-est du pont. Ce terrain appartenant à M. Rhéal Lacroix, la municipalité s'engage à faire retirer l'accumulation de sable, au printemps, par les employés municipaux.

ADOPTÉE



2014-01-646

CONTRAT DE VIDANGE, COLLECTE ET TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE suite à l'octroi du contrat de service de vidange, de collecte et de transport des boues de fosses septiques aux Services Sanitaires Mario Céré inc. pour une période de trois ans débutant le 1^{er} mai 2011 avec deux années d'option et ce par voie de résolution n° 2011-04-087;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite poursuivre le contrat pour les deux années d'option, tel que stipulé au contrat, soit du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2016.

ADOPTÉE

2014-01-647

LOUBAC ACHAT DE BACS

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de 50 bacs à ordures de 240 litres de couleur charcoal ainsi que de 49 bacs à recyclage de 360 litres de couleur bleu au montant de 8 520,97 \$ + 528,26\$ pour le transport + les taxes applicables du fournisseur LouBac tel que décrit sur leur soumission n° 100803.

ADOPTÉE

2014-01-648

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA : DEMANDE DE CONTRIBUTION 2014

CONSIDÉRANT QUE l'Association a fait parvenir une demande aux municipalités de Blue Sea et de Messines pour une contribution financière totale de 4 980 \$ réparti comme suit :

- 1 500 \$ pour le soutien de leurs programmes de communication, recherche, éducation et protection ;
- 1 000 \$ pour une étude sur la gestion des castors telle que recommander dans l'étude de réhabilitation du lac Laverdure réalisé par le groupe Hémisphère en 2013 ;
- 2 480 \$ pour les coûts d'analyse d'eau pour le programme RSVL pour 7 lacs répartis sur les territoires de Messines et Blue Sea;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

CONSIDÉRANT QUE l'Association fait preuve de leadership et d'innovation afin de protéger et de mettre en valeur le bassin versant du lac Blue Sea et du ruisseau Blue Sea, une zone écosensible et menacée de 80 km²;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil est conscient de l'importance du travail effectué par les bénévoles de l'Association;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 2 490 \$ à l'Association du Bassin versant du lac Blue Sea pour l'année 2014;

QUE ce Conseil souhaite remercier tous les bénévoles qui contribuent au succès de l'association, les encourage à poursuivre leur travail et les assure de leur entière collaboration.

ADOPTÉE

2014-01-649

REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA GATINEAU : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2013-12-617 ce conseil souhaite adhérer à ce nouveau regroupement pour l'année 2014;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil désigne le conseiller Michael Simard à titre de représentant de la municipalité de Blue Sea au sein du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'une lettre concernant un programme d'aide financière d'Éco Entreprises Québec pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

municipales. Remboursement de 70% du coût d'achat des équipements jusqu'à concurrence de 840 \$ par unité.

Reporté à une séance ultérieure.

2014-01-650

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea adoptera sous peu sa Politique familiale et des aînés et que le Carrefour Action municipale et famille souhaite connaître le nom du responsable des questions familiales (RQF);

CONSIDÉRANT QUE le maire Laurent Fortin a fait partie du comité de pilotage responsable de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil désigne le maire Laurent Fortin comme responsable des questions familiales, il agira comme porte-parole des familles et des aînés auprès du conseil municipal et de la communauté, il assumera également le leadership du développement et du suivi de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

ADOPTÉE

NOTE :

Le Comité du parc des chutes de Denholm organise une randonnée en raquette pour soutenir l'organisme Suicide Détour.

Le conseil ne souhaite pas contribuer financièrement à cette levée de fonds mais encourage les citoyens de Blue Sea à participer à cette événement qui aura lieu le samedi 1^{er} février 2014 à 10 h à l'Auberge du P'tit Paradis.



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

NOTE :

Dépôt d'une lettre de la commissaire Chantal Tremblay concernant l'établissement d'une garderie scolaire à l'école primaire Reine-Perreault.

Une rencontre est prévue le 21 janvier 2014 avec Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Diane Nault, la Commissaire Chantal Tremblay, le Maire Laurent Fortin, et la Directrice générale de la municipalité, Josée Parsons.

2014-01-651

CENTRAIDE : DÉJEUNER DU MAIRE

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite que le déjeuner du maire au profit de CENTRAIDE Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides se tienne le samedi 4 février 2014 de 9 heures à midi en même temps que le carnaval et plaisirs d'hiver afin d'attirer le plus de gens possible.

ADOPTÉE

2013-01-652

COMPLICITÉ EMPLOI : LES BOURSES DE LA RELÈVE : DEMANDE DE CONTRIBUTION 2014

CONSIDÉRANT QU'il y a cinq ans maintenant, la région se dotait d'un levier important soit : « Les Bourses de la relève » afin de faciliter le recrutement et la rétention de la main d'œuvre dans la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite contribuer financièrement au programme des Bourses de la relève à raison de 300 \$ pour l'année 2014 payable au Comité de financement Emploi-relève.

ADOPTÉE



2014-01-653

DEMANDE DE LA CARRIÈRE TREMBLAY & FILS À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Tremblay et Fils souhaite déposer une demande à la CPTAQ pour permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture pour deux zones distinctes afin de poursuivre l'exploitation de leurs sablières, et que la municipalité doit se prononcer par rapport à la conformité avec la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Tremblay et Fils a déposé une demande à la municipalité le 8 novembre 2013 accompagnée de 5 plans préparés par François Larose, ingénieur forestier de la Société Sylvicole de la Haute-Gatineau, membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec #96-090;

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Tremblay et Fils souhaite que la municipalité se prononce sur la conformité de leur demande par rapport au règlement de zonage 93-03-15B plus particulièrement les articles 10.3 et suivants;

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Tremblay et Fils a accompagné sa demande d'une lettre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, datée du 7 novembre 2012, qui spécifie que l'exploitation des sablières situées sur les lots Ptie56, Ptie57 et Ptie58, rang 5, canton de Wright a été entreprise avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la qualité de l'environnement* le 21 décembre 1972, qu'elle s'est poursuivie sans interruption significative, ce qui rend l'exploitation des sablières non assujettie à la loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Tremblay et Fils a démontré que l'exploitation de ses sablières a débuté avant l'entrée en vigueur du règlement de zonage 93-03-15B en 1993, elle ne serait donc non assujettie à ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE les zones 1 et 2 sont situées dans la zone A123 et que l'on y retrouve l'usage E1 et E2 c'est à dire extraction primaire et traitement;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une rencontre avec les propriétaires de la Carrière Tremblay et Fils et les membres du conseil municipal le 6 janvier 2014;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Fernand Gagnon et résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE ce conseil appuie la demande de la Carrière Clément Tremblay et Fils auprès de la CPTAQ pour l'exploitation de sablières dans les zones 1 (28,05 ha) et 2 (0.84 ha) pour les raisons citées au préambule.

Contre-proposition

QU'au nom de la transparence et par souci d'équité;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et résolu :

QUE l'on reporte ce dossier pour mieux l'étudier avant de se prononcer car en 2012 nous avons consulté la MRC, nous avons avisé et entendu les gens concernés, nous avons pris le temps de bien comprendre le dossier. En 2012, nous avons fait appliquer nos règlements municipaux en refusant la demande. Nous n'avons pas envoyé d'avis d'infraction, mais nous avons appliqué nos règlements. Compte tenu qu'il s'agit d'une demande d'agrandissement majeure et que c'est un dossier chaud, que deux nouveaux conseillers viennent tout juste de se joindre au conseil, je demande que l'on prenne le temps nécessaire pour agir dans le mieux de nos connaissances. En plus j'ai fait un exercice de mesure sur le plan intitulé « Zone 1 Relevés de distance » et j'ai constaté des incohérences dans les distances, il y a peut-être des erreurs dans le plan. Pour tout ça je demande de prendre du temps pour étudier cette demande avant de rendre une décision.

Le maire demande le vote sur la contre-proposition

Christian Gauthier : contre
Pierre Normandin : contre
Marc Lacroix : contre
Michael Simard : contre
Isabelle Clément : pour
Fernand Gagnon : contre

La contreproposition est rejetée par la majorité, **la proposition initiale est donc adoptée par la majorité.**

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

2014-01-654

MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT DEMANDE D'APPUI À LEUR PROJET DE FORÊT DE PROXIMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cayamant sollicite l'appui des municipalités dans le cadre de leur projet de forêt de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a déjà appuyé le projet de forêt de proximité soumis par la MRC VG par voie de résolution pour n°2013-03-388;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil n'appuie pas le projet de la municipalité de Cayamant pour l'instant et souhaite obtenir plus d'information dans ce dossier.

ADOPTÉE

2014-01-655

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE DIVERSIFICATION DE LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA – NOM, MANDAT ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2014

CONSIDÉRANT QUE suite à la rencontre du comité et des représentants de la municipalité le 30 mai 2013 afin d'éclaircir le mandat du comité, il en est ressorti qu'une préoccupation existait par rapport aux comités, aux associations et au nombre de bénévoles disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement et de diversification propose un nouveau nom et un nouveau mandat dans une lettre adressée au maire en date 27 novembre 2013;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil est d'accord à ce que le « Comité de développement et de diversification de la municipalité de Blue Sea » soit dorénavant désigné comme **« le comité permanent de coordination du développement, de revitalisation et de diversification de la municipalité de Blue Sea »**;

QUE ce Conseil approuve le nouveau mandat du Comité, à savoir, coordonner tous les comités et associations afin :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

- d'être garant de la « Vision 2025 » et des valeurs qui s'y rattachent;
- d'effectuer le suivi et mettre à jour le plan de développement stratégique de la municipalité;
- d'émettre des recommandations à la municipalité;
- de proposer lorsque nécessaire, des pistes de solutions pour la mise en œuvre des projets des plans d'actions;
- d'être représentatif de la communauté et des différents comités et associations;
- d'assurer une représentation juste et équitable des différents comités et associations qui veulent s'y joindre;
- d'être un lieu de réflexion et de mise en commun des priorités de la municipalité;

QUE ces changements entre en vigueur à compter d'aujourd'hui le 13 janvier 2014;

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 1 500 \$ au comité pour assumer ses nouvelles fonctions pour l'année 2014.

ADOPTÉE

2014-01-656

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2013-012

CONSIDÉRANT QUE suite à la recommandation de la firme Urba Solutions qui a étudié le projet de lotissement pour la création de douze lots incluant un chemin sur les rives du lac Dénommé sur la propriété située sur les parties de lots 21-1, 22 et 23 du rang 7 dans le canton de Bouchette appartenant à 9001-0216 Québec Inc. dûment représenté par Mario Tremblay, une demande de dérogation mineure n° 2013-012 a été déposée le 15 juillet 2013 afin de rendre ce projet de lotissement conforme au règlement de lotissement 93-03-15C ,

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 6.1.2 du règlement de lotissement 93-03-15C, la distance maximale à respecter pour la construction d'un nouveau chemin par rapport à un cours d'eau est de 60 mètres alors qu'elle sera plutôt de 37,4 mètres à son point le plus proche sur une distance approximative de 125 mètres pour la portion de chemin longeant les lots 1 et 2 tel qu'illustré sur le plan DWG 62877 dossier 13M-207 daté du 15 novembre 2013 des minutes 7120 de Ghislain Auclair arpenteur géomètre;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 6.1.6 du règlement de lotissement 93-03-15C, la distance maximale pour une rue en cul-de-sac est de 250 mètres alors qu'elle



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

sera plutôt de 1,25 kilomètres tel qu'illustré sur le plan DWG 62877 dossier 13M-207 daté du 15 novembre 2013 des minutes 7120 de Ghislain Auclair arpenteur géomètre;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif le 24 juillet 2013 et que celui-ci recommande au conseil l'approbation de la demande de dérogation n° 2013-012;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 19 décembre 2013 dans le Journal La Gatineau;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure n° 2013-012 telle que présentée et accorde les dérogations suivantes au règlement de lotissement 93-03-15C :
Distance maximale d'un nouveau chemin par rapport à un cours d'eau :
60 mètres - 37,4 mètres = **dérogation de 22,6 mètres sur une distance approximative de 125 mètres pour la portion du chemin longeant les lots 1 et 2**

Et

Distance maximale pour une rue en cul-de-sac :
1,25 kilomètres – 250 mètres = **dérogation de 1 kilomètre pour le lot 12 soit le chemin proposé**

Tel qu'illustré sur le plan DWG 62877.

ADOPTÉE

2014-01-657

DEMANDE DE STAGE EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE Geneviève Gauthier est présentement en formation au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais de Gatineau dans le programme Dessin de bâtiment, qu'elle terminera au printemps 2014 par l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE la dernière portion de sa formation est la réalisation d'un stage en milieu de travail d'une durée de 120 heures;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE ce Conseil autorise la tenue d'un stage de 120 heures non rémunérées au mois d'avril 2014 pour Geneviève Gauthier comme adjointe à l'inspecteur en bâtiment et environnement, Christian Michel.

ADOPTÉE

2014-01-658

NIVEAU DU LAC LONG (MATRICULE 3220-63-6298)

CONSIDÉRANT QUE John Devlin résident au 56 chemin Lafontaine a déposé une demande datée du 27 décembre 2013 concernant des dépenses qu'il a encourues suite au gel de sa prise d'eau dans le lac Long;

CONSIDÉRANT QUE M. Devlin allègue que ce gel est attribuable au retrait de la plaque de métal située dans le ponceau du barrage Lafontaine;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite que la requête de M. Devlin soit acheminée au courtier d'assurance de la municipalité : Charlebois Trépanier Assurance a/s Alain St-Amour pour la Mutuelle des Municipalités du Québec;

Que ce Conseil souhaite que les pratiques concernant la gestion du barrage Lafontaine soient étudiées par le comité responsable de la gestion des cours d'eau présidé par le conseiller Michael Simard.

ADOPTÉE

2014-01-659

CONSTRUCTION TELMOSSE : LITIGE CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE LA TOUR D'OBSERVATION DU MONT MORISSETTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le décompte final en date du 4 novembre 2013 par voie de résolution n° 2013-11-587;

CONSIDÉRANT QUE le 22 novembre 2013 une rencontre a eu lieu entre les représentants de la municipalité et les représentants de Construction Telmosse et fils



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

inc. pour tenter d'arriver à une entente, la municipalité a proposé l'ajout de 5 000 \$ au décompte final et Construction Telmosse et fils inc. a proposé l'ajout de 11 890,87 \$;

CONSIDÉRANT QUE le 9 décembre 2013 nous avons reçu une lettre de Construction Telmosse et fils inc. réclamant un montant additionnel de 22 560 \$;

CONSIDÉRANT QUE le 13 décembre 2013 la municipalité soumet une nouvelle offre à Construction Telmosse et fils inc. pour l'ajout d'un montant de 8 450 \$ au décompte final;

CONSIDÉRANT QUE le 18 décembre 2013 Construction Telmosse et fils inc. rejette l'offre de 8 450 \$ de la municipalité et préfère aller en médiation contractuelle comme prévu au contrat;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil maintient sa position et attendra la convocation pour la médiation contractuelle.

ADOPTÉE

2014-01-660

ASSOCIATION DU PARC RÉGIONAL DU MONT MORISSETTE : DEMANDE DE CONTRIBUTION 2014

CONSIDÉRANT QUE l'Association du parc régional du Mont Morissette a déposé son bilan au 31 octobre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le 30 octobre 2013 l'Association a présenté une demande de contribution financière de 5 000 \$ afin de poursuivre son mandat;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 5 000 \$ à l'Association du parc régional du Mont Morissette pour l'année 2014.

ADOPTÉE



2014-01-661

TOURISME OUTAOUAIS

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de 797 \$ + taxes à Tourisme Outaouais pour la cotisation de membre pour l'année 2014.

ADOPTÉE

2014-01-662

EMBAUCHE DE LA PRÉPOSÉE À LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention salariale d'Emploi Québec pour le poste de préposée à la maison des jeunes pour une durée de 26 semaines;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi a été affiché et qu'une seule candidate rencontrait les exigences d'embauche;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil confirme l'embauche de Marielle Cousineau Fortin au poste de préposée à la Maison des jeunes du 16 décembre 2013 au 15 juin 2014 au taux horaire de 12 \$ à raison de 35 heures par semaine, sous la supervision du Coordonnateur en Loisirs et Culture Éric Lacaille.

ADOPTÉE

2014-01-663

HORAIRE DE LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE le Coordonnateur en Loisirs et Culture Éric Lacaille a déposé l'horaire de la Maison des Jeunes pour l'hiver 2014;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

QUE ce Conseil adopte l'horaire proposé, comme suit :

Lundi	Éric Lacaille	18 h à 21 h
Mardi	BO ² (12 à 17 ans seulement)	18 h à 21 h
Mercredi	Marielle Cousineau Fortin	16 h à 21 h
Jeudi	Marielle Cousineau Fortin	16 h à 21 h
Vendredi	Marielle Cousineau Fortin	16 h à 21 h
Samedi	Marielle Cousineau Fortin	13 h à 21 h
Dimanche	Marielle Cousineau Fortin	13 h à 21 h

ADOPTÉE

2014-01-664

SKI DE FOND : ACHAT D'UNE SURFACEUSE

CONSIDÉRANT QUE la surfaceuse qui sert au tracé des sentiers de ski de fond date de plus de 25 ans et n'est plus adéquate;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une nouvelle surfaceuse pour un montant de 1 495 \$ qui sera fabriquée par les Industries Galipeau de Messines.

ADOPTÉE

2014-01-665

CARNAVAL ET PLAISIRS D'HIVER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Coordonnateur en Loisirs et Culture Éric Lacaille a déposé une lettre nous annonçant le retour d'un carnaval d'hiver qui se tiendra le 8 février 2014;

CONSIDÉRANT QU'un comité de bénévoles a été formé et qu'il est composé de : Éric Lacaille, Raymonde Tremblay, Angèle Gauthier, Mélanie Lefebvre et Sylvie Garneau;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur demande également un montant additionnel de 200 \$ pour la tenue d'activité le vendredi 7 février avec les élèves de l'école Reine Perreault pour défrayer les coûts du dîner et de quelques prix;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et résolu :

QUE ce Conseil autorise la tenue du Carnaval, la formation du comité et alloue un budget de 1 000 \$ et de 200 \$ pour les activités avec les jeunes de l'école.

Contre-Proposition

Il est proposé par Pierre Normandin et résolu :

QUE ce Conseil autorise la tenue du Carnaval, la formation du comité et alloue un budget de 1 000 \$ tel qu'entendu lors de la journée de travail pour la préparation du budget le 11 janvier 2014.

Christian Gauthier : contre
Pierre Normandin : pour
Marc Lacroix : pour
Michael Simard : pour
Isabelle Clément : pour
Fernand Gagnon : contre

LA CONTRE-PROPOSITION EST ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ

2014-01-666

BIBLIOTHÈQUE : DÉSIGNATION DU CONSEILLER RESPONSABLE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'élection du 3 novembre 2013, le Réseau BIBLIO de l'Outaouais demande à la municipalité de l'aviser, par voie de résolution, du conseiller municipal porteur du dossier de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE ce représentant aura également le droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil désigne Fernand Gagnon comme conseiller municipal porteur du dossier de la bibliothèque auprès du Réseau BIBLIO, il agira également à titre de porte-parole pour tout ce qui touche la bibliothèque auprès du conseil municipal.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

2014-01-667

BIBLIOTHÈQUE : NOUVELLES ÉCHELLES DE TARIFICATION DU RÉSEAU BIBLIO

CONSIDÉRANT QUE le 4 novembre 2013, la directrice générale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais madame Sylvie Thibault nous avisait par voie de Note, des nouvelles échelles de tarification en vigueur le 1^{er} janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE la liste des nouvelles échelles de tarification a été déposée;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte la liste des nouvelles échelles de tarification telle que déposée.

ADOPTÉE

2014-01-668

ASSOCIATION DES AMIS DU PRESBYTÈRE : DEMANDE DE CONTRIBUTION 2014

CONSIDÉRANT QUE les membres du CA de l'Association des amis du presbytère ont fait une présentation au conseil le samedi 11 janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des amis du presbytère a déposé son bilan de l'année 2013 et ses prévisions budgétaires pour l'année 2014;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 5 000\$ pour 2014 à l'Association des amis du presbytère.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

2014-01-669

ASSOCIATION DES AMIS DU PRESBYTÈRE : LETTRE DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent tout le travail qui a été effectué par les bénévoles de l'Association des amis du Presbytère au cours de la dernière année;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil fasse parvenir une lettre de félicitations à l'Association des amis du presbytère en guise de reconnaissance pour l'attrait culturel et touristique qu'est devenu le presbytère et pour la présentation du 11 janvier 2014.

ADOPTÉE

Période de questions de 20 h 30 à 21 h 20.

2014-01-670

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 13 janvier 2014 soit close à 21 h 20.

ADOPTÉE

Laurent Fortin

Maire

Josée Parsons

Directrice générale
Secrétaire-trésorière